



Vue d'amont de l'ancien barrage au niveau de l'entrée de la dérivation, en 2019.

IVR26_20197100488NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation